

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62/52/SPCG nommant M. Osman Houssein Cadi de Hol-Hol.

n° 62/52/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mai 1962

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro
31 mai 1962

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Osman Houssein, Issa Ourouéné rer Fiki, est nommé Cadi de Hol-Hol.

Art. 2

— M. Osman Houssein percevra une indemnité mensuelle de 12.960 francs (douze mille neuf cent soixante).

Art. 3

— La présente décision qui aura effet à compter du 1er avril 1962, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, Jacques COMPAIN. Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement, Le Vice-Président du Conseil de Gouvernement, ALI AREF BOURHAN.